

Thème 4 – Colonisation et décolonisation

Question 1 – Le temps des dominations coloniales

Cours 1 et 2

Le partage de l’Afrique à la fin du XIX^e siècle.

Cours 1 et 2

L’Empire français au moment de l’exposition coloniale de 1931, réalités, représentations et contestations.

I Le partage colonial du continent africain à la fin du XIX^e siècle

1. Les causes de la colonisation de l’Afrique

- L’intérêt des pays européens pour la colonisation s’explique en grande partie par des motifs politiques. Tout d’abord, les gouvernements souhaitent s’assurer le contrôle des grands axes de circulation, sur terre comme sur mer, dans des buts commerciaux et stratégiques. Ainsi, la France, implantée en Algérie depuis 1830, entre en Tunisie et au Maroc pour s’assurer la sécurité du premier territoire. De même, les Britanniques souhaitent relier leurs possessions d’Afrique du Nord-Est à celles d’Afrique du Sud (l’axe Le Caire-Le Cap) et se heurtent au projet des Français qui souhaitent pouvoir traverser tout le continent d’Est en Ouest sans quitter leurs possessions (du Congo à Djibouti). Ainsi apparaissent les premières tensions entre les métropoles européennes. Enfin, les gouvernements voient dans ces conquêtes une occasion de redresser leur prestige : c’est le cas, par exemple, de la France, après sa défaite de 1871, qui reprend sa politique de conquête, poussant ainsi l’Allemagne de Bismarck à entrer dans la compétition.
- Les causes économiques sont plus nuancées : certes, la révolution industrielle entraîne la recherche de matières premières et de débouchés nouveaux pour les industries européennes. De plus, les politiques protectionnistes contraignent les Européens à rechercher outre-mer des marchés nouveaux. Cependant, on observe que les peuples colonisés ont un faible pouvoir d’achat, et que l’Europe écoule plutôt ses produits industriels dans des parties du monde qui ne sont pas colonisées. La situation est diverse, selon les pays : la part des colonies dans le commerce des métropoles est relativement faible avant 1914 : elle représente moins de 10
- Les causes secondaires sont diverses. On a longtemps pensé que l’Europe, qui connaît une transition démographique, souhaite acquérir des colonies pour y installer son excédent de population. Cependant, on observe que la majorité de l’émigration européenne se dirige vers les " pays neufs ", plutôt que vers les colonies. Il ne faut pas négliger les facteurs moraux ou philosophiques : l’Europe, forte de sa supériorité technologique, justifie sa domination sur les peuples colonisés par un devoir de civilisation. C’est le thème du " fardeau de l’homme blanc " (Kipling), auquel adhère une grande partie de la population européenne. Les prises de positions hostiles au colonialisme, comme celle de Clemenceau qui s’oppose à Jules Ferry à la Chambre en 1885, sont largement minoritaires. Enfin, la curiosité ethnographique et géographique a sans doute joué un rôle dans le lancement des explorations, si ce n’est dans la conquête.

2. Une colonisation progressive

- Vers le milieu du XIX^e siècle, le continent africain est mal connu. Des expéditions d'exploration sont lancées par des Européens : René Caillé est le premier à revenir de Tombouctou (Mali) en 1828, la vallée du Zambèze est explorée par David Livingstone (1855) qui consacre ensuite sa vie à rechercher les sources du Nil. Le français Savorgnan de Brazza ouvre la voie à la colonisation de l'Afrique centrale en explorant le bassin du Congo, vers 1880. Ces explorations aboutissent à la signature de traités avec des chefs locaux. Elles permettent également aux cartographes de dessiner les premières cartes du continent. Les premières missions catholiques (les pères Blancs) ou protestantes (la London Missionary Society) s'implantent.
- Dans les années 1880, les expéditions sont conduites par des militaires et une " course aux colonies " s'engage entre les puissances européennes. La France et le Royaume-Uni possèdent déjà de vastes territoires. Certains sont directement gouvernés par des militaires, comme Madagascar (Joseph Gallieni), le Soudan (Horatio Kitchener) ou le Maroc (Hubert Lyautey). Les Belges s'emparent du Congo et les Allemands lancent la conquête de la Namibie. Les Européens se heurtent à des résistances armées, comme en Afrique australe où les Anglais combattent les Zoulous (1879). Les Abyssins remportent une victoire contre les Italiens à Adoua en 1896, lors de la première guerre italo-éthiopienne. De même, Samory Touré, à la tête de l'empire Wassoulou, tente de s'opposer à la pénétration coloniale française en Afrique de l'Ouest avant d'être capturé en 1898. Sur tout le continent, les guerres coloniales entraînent des massacres et des déplacements de populations.
- Des tensions apparaissent également entre les Etats européens, en particulier au sujet du bassin du Congo, revendiqué par les Belges, les Français et les Allemands. En 1884-1885, une conférence est réunie à Berlin à l'initiative du chancelier Bismarck. Les 14 pays présents y fixent les règles de la conquête coloniale : les Etats signataires s'engagent à respecter la liberté de commerce dans le bassin du Congo et celui du Niger. Ils s'entendent également pour lutter contre l'esclavage et pour améliorer le sort des populations. Ils énoncent enfin les conditions de la reconnaissance d'une prise de possession d'un territoire par un Etat. Ces accords n'empêchent pas les crises, comme celle de Fachoda (Soudan) en 1898, qui oppose les Français et les Britanniques qui souhaitent contrôler le bassin du Nil.

3. Le découpage de l'Afrique à la fin du XIX^e siècle

- En 1900, les trois-quarts du continent africain sont sous le contrôle des métropoles européennes. Seuls le Sahara, une partie du Sahel, le Maroc et la Tripolitaine ne sont pas conquis. Ces territoires seront annexés avant la Première Guerre mondiale (la Tripolitaine par l'Italie et le Maroc par la France). Les seuls Etats demeurant indépendants sont le Liberia et l'Ethiopie. En l'espace d'une vingtaine d'années, l'Afrique, qui était un continent presque inconnu, est entièrement découpé par les Européens.
- Les deux plus grands empires sont l'Empire britannique et l'Empire français. Le premier s'étend principalement en Afrique de l'Est (Egypte, Soudan, Kenya, Ouganda, Zanzibar, Rhodésie, Afrique du Sud), mais également à l'Ouest (Gambie, Sierra Leone, Nigeria ; l'Empire français comprend le Maghreb (Algérie, Tunisie Maroc), l'Afrique occidentale (AOF) - Mauritanie, Sénégal, Soudan français, Guinée, Côte d'Ivoire, Niger, Haute-Volta et Dahomey-, l'Afrique équatoriale (AEF) - Gabon, Moyen Congo, Oubangui-Chari, Tchad, Cameroun - et Madagascar. Les autres métropoles européennes n'ont que des possessions limitées et il est difficile de parler d'empires pour ce qui les concerne.

- S'il existait des limites politiques africaines dans la période précoloniale (empires, royaumes, chefferies, cités-Etats, territoires occupés par des tribus nomades, etc.), celles-ci sont remplacées par des frontières fixées par les Européens lors des conférences et des accords conclus pendant le partage colonial. Ces frontières sont parfois fixées en fonction d'éléments naturels (fleuves, montagnes, etc.) et ne prennent pas en compte l'organisation territoriale passée. Ces frontières divisent souvent des peuples et des ethnies en deux parties ou plus.

II L'Empire français au moment de l'exposition coloniale de 1931 : réalités, représentations et contestations

1. Le deuxième empire colonial au monde

- En 1931, l'Empire colonial français s'étend sur 12 millions de km² et représente un peu plus de 100 millions d'habitants (42 millions d'habitants en métropole, 65 millions d'indigènes et environ 1,5 millions de coloniaux). Les Européens et les Français y sont relativement peu nombreux : seule, l'Algérie est une colonie de peuplement et compte 880 000 européens pour 5,5 millions de musulmans. Ailleurs, le nombre de Français est très faible : 14 000 en Afrique Occidentale française, pour environ 15 millions d'indigènes. Pourtant, les coloniaux possèdent les meilleures terres agricoles et contrôlent les postes de pouvoirs. Même dans les protectorats - Maroc, Tunisie, une partie de l'Indochine - dans lesquels les français délèguent une partie du pouvoir aux élites traditionnelles, l'administration est contrôlée par des Français. Dans les colonies (Algérie, colonies d'Afrique noire), les possessions sont directement administrées par des fonctionnaires venus de métropole et les populations locales ne sont pas associées à la gestion. Même lorsqu'ils adoptent un mode de vie " à l'européenne " - tenue vestimentaire, pratiques religieuses, études, etc. -, les indigènes demeurent des sous-citoyens, malgré les discours sur l'assimilation.
- Les terres les plus importantes sont exploitées par des grandes sociétés, comme la Société du Haut-Oubangui, qui possède 14 millions d'hectares de plantation en AEF. Il en va de même des mines, exploitées par des compagnies françaises. En Algérie, les colons français ne représentent que 2% de la population agricole, mais ils possèdent 25% des terres cultivables. Ces enjeux économiques expliquent l'importance du " lobby colonial " et du " Parti colonial " en France et la nécessité d'assurer une propagande confortant la population française dans l'idée selon laquelle la possession de l'Empire assure la prospérité de la Nation, ce qui n'est pas le cas. Les échanges entre la métropole et ses colonies se caractérisent par un déséquilibre : les colonies exportent des matières premières, agricoles ou minières nécessaires aux industries françaises et importent des produits manufacturés. Ces derniers sont principalement des biens de consommation, mais également des biens d'équipement.
- C'est en période de crise qu'on observe un réel rapprochement économique entre la France et son empire. Les métropoles européennes prennent des mesures protectionnistes, et leurs échanges s'amplifient avec les colonies. Ainsi, après la crise de 1929, les échanges de la France avec ses colonies sont nettement dopés : dans les années 1930, le pourcentage des exportations de la France vers ses colonies passe de 20% à plus de 30% de ses exportations totales. Le pourcentage des importations passe dans le même temps de 12 à 27%. Toutefois, force est de constater que les entrepreneurs n'ont pas investi dans les colonies les sommes espérées. Ainsi, en 1914, sur les 45 milliards de francs investis par la France à l'étranger, seuls 10% le sont dans l'empire. En fait, le discours expansionniste ne convainc pas les investisseurs, qui préfèrent placer leurs ca-

pitaux dans d'autres régions du monde, ni même la métropole d'ailleurs, qui consacre une très faible part de son budget à l'investissement dans les colonies. Bien entendu, cet aspect de la colonisation, comme les autres, est soigneusement dissimulée aux visiteurs de l'exposition de 1931.

2. L' " Exposition " et les représentations coloniales

- L'Exposition coloniale internationale est inaugurée le 6 mai 1931 par Paul Reynaud, ministre des Colonies. Son organisation a été confiée au maréchal Lyautey, ancien résident général au Maroc avec deux objectifs principaux : présenter " l'œuvre réalisée par la France dans son empire colonial " et " l'apport des colonies à la Métropole " (décret de 1928). Il s'agit clairement d'une entreprise " nécessaire de propagande directe ", destinée à mettre en scène l'Empire colonial français et célébrer l'idée coloniale. Le bois de Vincennes est réquisitionné pour l'occasion et 200 pavillons sont construits dans le style des habitats et des monuments des colonies représentées. Les trois-quarts des 110 hectares sont consacrés aux possessions françaises. Deux créations permanentes sont mises en place : le zoo et le Palais de la Porte Dorée, musée des colonies.
- De mai à novembre, l'exposition accueille 8 millions de visiteurs. Ils peuvent visiter une reproduction grandeur nature - mais en carton-pâte - du temple cambodgien d'Angkor Vat, une reproduction de la mosquée de Djenné (Mali), le musée des colonies, etc. Des milliers de figurants venus des colonies participent à des défilés, des spectacles (dances traditionnelles, exhibition de soi-disant " cannibales polygames " kanaks) ou des zoos humains. Des espaces didactiques se mêlent aux espaces récréatifs : l'accent est mis sur l'œuvre humanitaire réalisée par la France dans ses colonies - campagnes de vaccination, scolarisation, évangélisation, etc. - et, d'autre part, sur les richesses apportées par les colonies à la métropole.
- Le succès de l'exposition s'inscrit dans la lignée du développement de la propagande scolaire, de la littérature coloniale et de la popularisation de l'image de l'indigène à travers les affiches publicitaires et d'autres représentations (les images d'Epinal du tirailleur sénégalais ou du " bon sauvage ", le " nègre " de la publicité Banania). Mélange d'exotisme bon enfant, de nationalisme et de racisme latent, la représentation de la colonisation repose sur la bonne conscience de l'opinion publique et sa conviction que l'Empire participe de la puissance de la France. Toutefois, on ne peut pas dire que l'exposition de 1931 soit parvenue à constituer une mentalité coloniale chez les Français.

3. Une contestation encore minoritaire

- Officiellement, seuls les communistes et les anarchistes sont anticolonialistes : ainsi, les artistes surréalistes dénoncent l'exposition coloniale dans un tract intitulé " Ne visitez pas l'exposition coloniale ". Ils condamnent les massacres perpétrés au Maroc, en Indochine centrale et organisent avec la CGT et la CGTU une contre-exposition, " La vérité sur les colonies ", afin de montrer les violences infligées aux indigènes et l'exploitation économique des colonies, mais celle-ci n'a que peu de succès (5 000 visiteurs à peine en l'espace de 8 mois). Proches du PCF, ils critiquent la " complicité " des autorités politiques, de l'Eglise et de la bourgeoisie dans la propagande coloniale.
- Quoique minoritaires, certaines voix commencent à s'élever pour s'opposer à la colonisation ou du moins à ses aspects les plus brutaux. En 1929, le journaliste Albert Londres décrit dans Terre d'ébène les conditions de travail inhumaines et la mortalité due au travail forcé lors de la construction de la ligne de chemin de fer Congo-Océan. Deux ans plus tôt, l'écrivain André Gide publiait également des articles témoignant de

ce scandale et dénonçait le traitement des récolteurs de caoutchouc dans son Voyage au Congo. L'année même de l'exposition, Albert Sarraut, ancien gouverneur d'Indochine et ex-ministre des Colonies préconise une aide sanitaire et sociale au bénéfice des indigènes et réclame une réforme de l'administration coloniale dans un ouvrage intitulé *Grandeurs et Servitudes coloniales*.

- La dénonciation du colonialisme se développe également chez les élites des peuples colonisés : au nom des idées des Lumières, ils dénoncent les inégalités et placent la France, " patrie des droits de l'Homme ", face à ses contradictions. Leur critique du colonialisme se nourrit parfois également de l'influence du marxisme-léninisme. Ce rejet de la domination coloniale aboutit dans certains cas à la création de mouvements politiques structurés. En Indochine, Nuyen Ai Quoc (qui prendra le nom d'Hô Chi Minh) crée le parti communiste indochinois en 1930. En 1925, la révolte d'Abd El-Krim au Maroc doit être réprimée par l'armée française, mais le Parti de l'Istiqlal (" indépendance ") reprend la contestation nationaliste, tout comme le parti du Néo-Destour en Tunisie et l'Etoile nord-africaine en Algérie. On peut également évoquer la contestation menée par des intellectuels comme le sénégalais Senghor ou le martiniquais Césaire, à l'origine du concept de " négritude ". Ils ne réclament pas nécessairement l'indépendance, mais souhaitent obtenir plus d'autonomie et la reconnaissance des droits civiques des peuples colonisés.